Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 33 (1953)

Heft: 12

Artikel: Le développement économique du Maroc

Autor: Bel Hachemi, Si Mohamed

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888377

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE DEVELOPPEMENT LE CONTRACTION SECTEMBRA LA CONTRACTION DE LA CONTRACTION DEL CONTRACTION DE LA CONTRACTION DEL CONTRACTION DE LA CONTRACTION DE LA CONTRACTION DE LA CONTRAC

par

ansa » setib anoitatroquii b tnemedouri el Si Mohamed Bel Hachemi

En règle président de la Pédération des Chambres marocaines de commerce et d'industrie du Maroc est un caractère transferable sur l'étran depud du budget au l'étran de commercialisation de ces contrains de la commercialisation de ces contrains de la commercialisation de ces contrains de compres d'attente, cadre des accords financiers, le principal des capitaux importations peut être versé à des comptes d'attente,

S^A situation géographique, les ressources de son sol et de son sous-sol et les conditions générales qui caractérisent son statut juridique appelaient le Maroc à développer son économie.

En moins de quarante ans, sous l'égide de la France, et dans le cadre de l'amitié franco-marocaine, le Maroc est passé d'une économie rudimentaire d une économie qui s'organise, se diversifie et tend à s'insérer chaque jour davantage dans le circuit international.

Quelques indications statistiques peuvent permettre de mesurer l'étonnante évolution qui a été réalisée à partir de 1912. Depuis l'instauration du protectorat, 40.000 kilomètres de routes et de pistes, 6.800 kilomètres de voies ferrées à écartement normal ont été construits. Dans le même temps, les superficies cultivées se sont étendues de 1.500.000 hectares à 4.500.000 hectares. La production minière, pour ne citer que l'essentiel, atteint 4 millions de tonnes de phosphates, 300.000 tonnes de manganèse, 560.000 tonnes de minerai de fer. 720 millions de kilowatts-heure suffisent pour le moment, à subvenir aux besoins en électricité de la population et des industries.

A eux seuls, les résultats du commerce extérieur traduisent ce prodigieux essor: le volume des échanges est de vingt fois supérieur à celui de 1905 avec, pour l'année 1952, un total en valeur de 180 milliards de francs aux importations et de 95 milliards de francs aux exportations. Si l'on souligne que la population totale du pays est passée de 3 millions à plus de 8 millions d'habitants entre 1912 et 1952, avec un accroissement annuel moyen de 150.000 âmes, on peut se rendre compte des efforts qui ont été entrepris à la fois pour valoriser les richesses du pays, faire face aux besoins grandissants de la consommation et élever le niveau de vie de la population.

Cette progression constante de l'économie du Maroc, entreprise sous le signe de l'égalité commerciale sans discrimination établie par l'Acte d'Algésiras, s'est accomplie en deux grandes étapes: de 1912 à 1939 et depuis 1945 avec, entre temps, les perturbations apportées par le second conflit mondial. Nous n'avons pas la place d'examiner ici l'évo-

lution remarquable qui s'est poursuivie au cours de la première étape: avec l'aide de ses administrateurs, de ses techniciens, de ses capitaux, la France a accompli sa mission, sans pour autant porter atteinte aux droits des puissances étrangères, respectant en cela scrupuleusement les obligations internationales résultant des traités antérieurs. Ainsi, à la veille de la dernière guerre, le Maroc apparaissait comme un pays prospère en voie d'industrialisation.

Mais, le déclenchement des hostilités et la pénurie de devises et de marchandises qu'il a entraînée, devait freiner l'expansion économique commencée depuis plus de vingt ans.

ONTRAINT de vivre dans une relative autarcie alors que sa population n'a cessé de croître, le Maroc a dû adapter son économie aux circonstances.

De nombreuses industries se sont créées afin d'assurer le ravitaillement des populations.

Au prix de sacrifices considérables, le Maroc contribua à fournir des biens essentiels de consommation à la Métropole et dès le débarquement des Alliés, il fallut subvenir pour une part aux besoins des armées stationnées sur le territoire. La nécessité de développer le potentiel industriel du pays fut donc mise en évidence pendant cette période critique où l'expansion commerciale s'était considérablement ralentie: le volume total des échanges s'élevait, en effet, à 1.300.000 tonnes en 1942, contre 4 millions en 1939.

Répondre aux besoins économiques et sociaux sans cesse plus importants de la population, être moins dépendant des sources extérieures d'approvisionnement, souvent aléatoires, telles ont été les conclusions durables qui ressortaient de ces années de pénurie.

Bien que le Maroc n'ait pas subi directement les dommages de la guerre, les hostilités avaient entraîné une régression sensible de son potentiel économique. Aussi, le protectorat s'est-il appliqué, dès 1948, à concevoir et à mettre en œuvre un plan de modernisation dont les objectifs fondamentaux pouvaient se résumer ainsi:

- faire face, par une mise en valeur plus poussée

des richesses, à l'accroissement rapide d'une population qui compte 8 millions d'âmes en 1952;

- élever le niveau de vie des habitants;

— dégager des ressources suffisantes pour mettre le pays en mesure de participer davantage à ces dépenses d'investissements;

— équilibrer une balance commerciale dont le déficit croissant fait peser une lourde charge sur les finances métropolitaines.

Il fallait donc, en un mot, produire toujours plus en poursuivant le développement des sources principales de richesses : les produits du sol et du sous-sol qui commandent l'essor des industries de trans-formation.

Pour produire davantage, il fallait d'abord plus d'électricité, plus de locomotives et de wagons, des ports mieux outillés, des machines modernes dont les rendements élevés atténueraient les conséquences des conditions naturelles d'exploitation parfois médiocres. Il fallait aussi reculer les limites du « pays utile » en mettant de nouvelles terres en culture grâce à la construction de canaux d'adduction alimentés par de grands barrages et pouvoir irriguer 500.000 nouveaux hectares.

Un tel programme ne pouvait être réalisé sans un effort financier à la mesure des objectifs à atteindre, supporté en partie par le budget chérifien mais plus encore, par la contribution généreuse de la Métropole qui, depuis 1948, pourvoit pour plus de la moitié aux dépenses d'équipement du pays.

E Maroc, avec 10.200 kilomètres de routes asphaltées auxquelles viennent s'ajouter 35.000 kilomètres de chemins tertiaires bien entretenus, sillonnés par près de 110.000 véhicules de tous types, possède actuellement un réseau routier satisfaisant.

C'est essentiellement sur les autres moyens de transport et communications qu'a porté l'effort au cours des cinq dernières années.

Pour répondre aux nécessités d'un trafic en développement constant (9.500.000 tonnes en 1952) les crédits alloués ont permis l'agrandissement des ports de Safi, Agadir, Port-Lyautey et Casablanca. C'est cependant ce dernier (80 % de l'ensemble du trafic) qui a fait l'objet des travaux les plus importants: la construction d'un môle intermédiaire a permis de réduire le délai d'attente des navires.

Le réseau ferroviaire comprend 1.723 kilomètres de voies où la traction à vapeur a été pratiquement supprimée pour être remplacée par la traction électrique, ce qui entraîne une appréciable économie de charbon et permet de faire face à un accroissement du trafic de l'ordre de 25 % par rapport à l'avant-guerre. En ce qui concerne les télécommunications, il faut noter l'inauguration du câble nord-africain, ainsi que l'augmentation considérable du nombre de postes d'abonnés passant de 15.000 en 1939 à 47.000 en 1953.

En raison de l'industrialisation rapide du pays, l'insuffisance des ressources énergétiques était telle en 1948 que l'équipement en barrages, centrales thermiques et hydrauliques, fut placé au premier rang des travaux prévus au programme. La puissance installée totale a doublé depuis, pendant que la production brute était portée de 146 millions de kilowatts-heure en 1939 à 720 millions de kilowatts-heure en 1952. L'effort a porté à la fois sur la modernisation des installations existantes et sur des réalisations d'ensemble comme celles de l'Oued el Abid qui peuvent soutenir la comparaison avec les ouvrages similaires d'Europe ou d'Amérique. Les seules installations de Bin el Ouidane assureront d'ici 1955 un surplus de production de 500 millions de kilowatts-heure.

Mais l'eau, source d'énergie, est aussi facteur de richesse agricole dans un pays de pluviométrie irrégulière comme le Maroc. C'est pourquoi, parallèlement au programme énergétique, sept grands périmètres d'irrigation sont en cours d'aménagement à partir des barrages existants. Bien que les travaux aient surtout porté sur les réseaux d'adduction, c'est environ 50.000 hectares nouveaux qui ont été irrigués depuis 1946 auxquels viennent s'ajouter 50.000 autres hectares réalisés grâce à des travaux de petite et moyenne hydraulique.

De même, est poursuivie l'œuvre entreprise pour la défense et la restauration des sols.

En effet, le revenu agricole conditionne la prospérité de la plus grande partie de la population (80 %). Aussi bien une large place a t-elle été faite aux problèmes agricoles tant en ce qui concerne la modernisation que l'équipement afin d'améliorer le rendement et la fertilité des sols en faisant bénéficier l'agriculture marocaine des avantages de techniques culturales modernes. Tel est l'objet de l'action menée par les moniteurs de l'Agriculture et du Paysannat.

La mécanisation agricole se poursuit (3.200 tracteurs et 600 moissonneuses-batteuses mises à la disposition des exploitants en 3 ans) parallèlement à une politique de diffusion d'engrais et de semences sélectionnées au moyen de ristournes.

L'amélioration des conditions de stockage et de conditionnement des produits de l'agriculture a fait l'objet d'importants investissements régularisant ainsi l'apport sur les marchés.

Les résultats enregistrés jusqu'alors démontrent qu'un accroissement notable des rendements en milieu marocain est possible et qu'à l'aide d'une meilleure répartition des emblavures, la production céréalière devrait non seulement pourvoir aux besoins locaux, mais assurer de plus larges contingents à l'exportation.

L'arboriculture, encore entravée par l'inexpérience du fellah, doit permettre d'augmenter considérablement la production marchande, tant pour les agrumes que pour l'olivaie.

La nouvelle orientation de l'économie marocaine imposée par l'accroissement démographique et la nécessité de ne plus continuer à manger son blé en herbe en exportant des produits bruts.

a déterminé une nouvelle poussée industrielle qui s'est manifestée dès avant 1938 et qui s'était poursurvie pendant les hostilités.

Les progrès accomplis dans ce domaine ressortent des chiffres de la demande d'énergie du secteur industriel, qui, de 32 % en 1938 est passée à 45 % en 1952. L'ensemble des mines marocaines consomme, avec 80 millions de kilowatts-heure, cinq fois plus d'énergie qu'avant-guerre.

L'effort d'équipement a permis à la production des phosphates d'atteindre 4 millions de tonnes en 1952 cependant que l'extraction d'anthracite passe de 290.000 tonnes en 1948 à 460.000 tonnes en 1952. Dans le même temps, le manganèse voit sa production doubler (390.000 tonnes), alors que

le fer plafonne à 650.000 tonnes.

La conjoncture internationale a certes favorisé l'essor de la production minière depuis la guerre de Corée, mais son caractère aléatoire a conduit les exploitants à réduire leur prix de revient, ainsi qu'à valoriser la production en faisant subir aux produits un premier traitement. Après l'usine d'agglomérés de manganèse de Sidi Maarouf, a été créée la fonderie de plomb d'Oued el Heimer. Rappelons que les productions de zinc et de plomb, qui était de 5.500 tonnes et 2.600 tonnes en 1938 sont passées respectivement à 50.000 et 110.000 tonnes en 1952. L'exploitation des nappes pétrolifères qui étaient au stade d'expérimentation avant la guerre a permis d'atteindre 100.000 tonnes en 1952, soit le 1/8 de la consommation totale du Maroc. Notons l'installation d'une raffinerie à Petitjean qui doit distiller la totalité des produits obtenus.

Moins favorisées par la conjoncture internationale et rencontrant une vigoureuse concurrence du fait de la reprise des échanges, les industries du Maroc ont continué à se développer et à s'équiper. Les conserveries de poisson, dont le nombre est passé de 44 en 1938 à 198 en 1952, après avoir connu une période d'extension brutale, semblent avoir atteint aujourd'hui un palier. Elles rencontrent des difficultés, accentuées par l'abstention de clients traditionnels, tels la Grande-Bretagne, une certaine régression de la consommation mondiale et une recrudescence de la concurrence portugaise. Il convient de noter la progression régulière des industries mécaniques, chimiques et parachimiques et de matériaux de construction: la production de ciment est passée de 370.000 tonnes en 1949 à 520.000 tonnes en 1952, permettant de satisfaire les 3/4 de la consommation, celle des briquetteries et tuileries de 90.000 à 150.000 tonnes, couvrant la totalité des besoins. Le Maroc devient producteur de superphosphates et d'acide sulfurique dont il produit respectivement IIO.000 et 40.000 tonnes par an.

L très nette augmentation des échanges debuis la fin des hostilités. Cette augmentation est mise en évidence par les indices des volumes des importations et des exportations qui passent respectivement de 100 à 131 et de 100 à 127 entre 1949 et 1952. Une étude détaillée des résultats du commerce extérieur permet les observations suivantes:

- le programme d'équipement a entraîné des importations massives de matériel, de matières premières et de produits semi-finis. Ces objets représentent, en 1952, 45 % du montant total des importations, soit 75 milliards;

— la nécessité d'améliorer le niveau de vie des populations conduit le protectorat à procéder à des achats considérables de biens de consommation qui, avec 80 milliards, représentent 50 % de la valeur

totale des produits importés;

- nos ventes à l'étranger ont connu une progression certaine. Les produits agricoles restant la principale source de nos exportations avec les produits miniers dont la baisse des cours n'est pas sans causer de graves perturbations.

Le déficit enregistré revêt un caractère inéluctable, car il est attaché à la nature même de l'économie d'un pays jeune qui s'équipe et se modernise à un rythme sans cesse accru. Il a été couvert jusqu'ici par l'aide de la Métropole qui se manifeste par les prêts du fonds de modernisation et d'équipement, les dépenses militaires et les investissements de capitaux en majorité français.

Ajoutons la contribution du tourisme qui, stimulé par l'équipement hôtelier, s'inscrit à l'actif de la

balance des paiements.

E court aperçu de l'économie marocaine, dont les principaux éléments sont repris et développés dans les articles qui suivent, ne révèle qu'un aspect de l'œuvre accomplie depuis quarante ans. En effet, on ne peut parler de l'économie sans marquer les réalisations enregistrées sur le plan social.

Des investissements considérables ont été consacrés à « l'équipement » social afin d'édifier les hôpitaux et dispensaires qui doivent permettre d'améliorer l'état sanitaire de la population. De même l'instruction publique qui compte aujourd'hui 195.000 élèves marocains, dispense un enseignement technique, subventionne les étudiants qui, dans les facultés de Paris et de province, se préparent à leur future tâche de cadres. Un effort particulier a été entrepris dans le domaine de l'habitat pour assurer aux populations laborieuses de meilleures conditions de vie.

Mais cette action sociale ne peut constituer une acquisition durable que si le progrès économique se maintient et se perfectionne.

A la fin de l'année 1953, le Maroc se tourne avec confiance vers l'avenir. Fidèles en cela à la devise du Maréchal Lyautey « la joie de l'âme est dans l'action », Français et Marocains, étroitement unis dans leur amitié traditionnelle et féconde, poursuivent leur œuvre commune qui doit mener ce pays à une prospérité toujours plus grande.

Si Mohamed Bel Hachemi